



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune d'Etterbeek

Service Aménagement du Territoire -
Urbanisme

Avenue des Casernes, 31/1
B - 1040 BRUXELLES

Bruxelles, le 14/09/2021

Votre réf. 11306

Réf. KCML : **ETB20242**

Réf NOVA : **05/XFD/1784378**

ETTERBEEK. Avenue de la Chasse, 109.

(= ZP Maison Art Nouveau sise au n°141, avenue de la Chasse)

**PERMIS D'URBANISME : changement d'affectation du
bâtiment arrière (atelier en logement), construction extension au 1^e étage, aménagement
de 2 terrasses en façade arrière.**

Demande de la Commune du 12/08, reçue le 13/08/2021.

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande mentionnée sous rubrique, nous vous informons que la CRMS, en sa séance du 08/09/2021, n'a pas formulé de remarques sur le dossier concerné, les transformations projetées n'ayant pas d'impact patrimonial sur le bien classé sis av. de la Chasse, 141.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. : urbanisme@etterbeek.be ; csmets@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ;
cvandersmissen@urban.brussels ; mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels